



renouvellement du bail avec augmentation de loyer

Par **KILLA**, le **08/11/2019** à **15:26**

je viens de signer un nouveau 3/6/9

sans le lire et c'est après l'avoir entre les mains que le propriétaire m'annonce qu'il y avait une augmentation de 10%

il a profité de ma confiance parce que j'ai signé sur la base DE MA CONNAISSANCE suivante pour renouvellement avec augmentation il est obligé de me le signaler 6 mois à l'avance avec RAR OU HUISSIER

En plus rien ne justifie cette augmentation

la rue est fermée pour le grand Paris jusqu'à 2024

Aucune nouvelle école ni autre qui génère plus de mouvement dans la rue bien au contraire

boutiques fermées et les anciens commerces ont été indemnisés par le grand Paris suite à la chute du CA

JE FAIS QUOI POUR PROTESTER CONTRE CETTE AUGMENTATION?

Par **Visiteur**, le **09/11/2019** à **14:21**

Bonjour Killa,

Je vous invite à contacter l'ADIL de votre département.

<https://www.anil.org/votre-projet/vous-etes-locataire/le-loyer/reevaluation-du-loyer/>